



**Arrêté de fermeture des bâtiments et équipements
de la commune de La Hague**

AR_LH_2020_06302

=====

Le maire,

Vu le code général des collectivités territoriales, notamment les articles L2213-1 à L.2213-6, relatifs aux pouvoirs de police du maire ;

Vu le Décret n° 2020-1310 du 29 octobre 2020 prescrivant les mesures générales nécessaires pour faire face à l'épidémie de covid-19 dans le cadre de l'état d'urgence sanitaire ;

Vu l'arrêté préfectoral n° 2020/SIDPC/98 portant obligation de port du masque dans toutes les communes du département de la Manche ;

Considérant que l'intérêt de la santé publique justifie de prendre des mesures nécessaires adaptées ;

ARRETE

ARTICLE 1 : Les équipement et services suivants sont fermés au public jusqu'à nouvel ordre :

- Le manoir du Tourp,
- la maison natale de Jean-François MILLET,
- L'espace culturel Michel CANOVILLE (tous les spectacles, ouverts au public ou scolaires, sont annulés),
- Les médiathèques bibliothèques (un système de « drive » est toutefois assuré),
- Les équipements sportifs,
- Les campings (sauf résidents à l'année),
- Les salles communales, salles des fêtes, gîtes communaux, etc...
- Les maisons des jeunes.

ARTICLE 2 : Toutes les activités associatives dans les Etablissements Recevant du Public sont mises en suspens (hormis sport scolaire et activités périscolaires dans la continuité du temps scolaire comme annoncé par le gouvernement).

ARTICLE 3 : Ces mesures s'appliquent jusqu'à nouvel ordre ;

ARTICLE 4 : Tout recours contentieux à l'encontre du présent arrêté doit être déposé, dans un délai de deux mois à compter de sa date de publication, auprès du Tribunal Administratif de Caen.

Ampliation du présent arrêté sera transmise à :

- Madame la sous-préfète de l'arrondissement de Cherbourg-en-Cotentin.

Le Maire

Manuela MAHIER



Tél. 02 33 01 63 33 - Fax. 02 33 01 93 48

Courriel courrier@lahague.com - Site www.lahague.com

Toute correspondance devra être adressée impersonnellement à :

Mme le maire de La Hague

8 rue des Tchagues - B P. 217 - Beaumont-Hague 50442 LA HAGUE Cedex

Acte à classer

ARLH202006302

1	2	3	4
En préparation	En attente retour Préfecture	> AR reçu <	Classé

Identifiant FAST : ASCL_2_2020-11-06T08-53-46.00 (MI226315488)

Identifiant unique de l'acte :

050-200065415-20201106-ARLH202006302-AR (Voir l'accusé de réception associé)

Objet de l'acte : Arrêté de fermeture des bâtiments et équipements de
la commune de La Hague

Date de décision : 06/11/2020



Nature de l'acte : Actes réglementaires

Matière de l'acte : 8. Domaines de competences par themes
8.9. CultureActe : ARLH2020-06302.PDF

Multicanal : Non

Groupe émetteur de l'acte : VIE POLITIQUE

Classer

Annuler

Préparé

Date 06/11/20 à 08:53

Par GIRAUD Severine

Transmis

Date 06/11/20 à 08:53

Par GIRAUD Severine

Accusé de réception

Date 06/11/20 à 09:00

Accusé de réception préfecture

Objet de l'acte : Arrêté de fermeture des bâtiments et équipements de la commune de La Hague

Date de transmission de l'acte : 06/11/2020

Date de réception de l'accusé de réception : 06/11/2020

Numéro de l'acte : ARLH202006302 ([voir l'acte associé](#))

Identifiant unique de l'acte : 050-200065415-20201106-ARLH202006302-AR

Date de décision : 06/11/2020

Acte transmis par : Severine GIRAUD

Nature de l'acte : Actes réglementaires

Matière de l'acte : 8. Domaines de compétences par themes
8.9. Culture